Cinquante-Deuxième Année. — N° 166. **LE NUMÈRO : CINQ CENTIMES.** Lundi 17 et Mardi 18 Juillet 1893

ABONNEMENT

Saumur

Un an . . . . . 18 fr.
Six mois 9
Trois mois 4 50

Poste

Un an . . . . . 20 fr.
Six mois 10
Trois mois 5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne..... 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'*Agence Havas*, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 17 JUILLET

LA GUERRE AU SIAM

Le correspondant du *Temps* à Saïgon lui télégraphie, à la date du 14 juillet, les détails suivants au sujet de l'attentat commis par les Siamois :

« L'aviso *Inconstant*, commandant Bory, capitaine de frégate, et la canonnière *Comète*, commandant Dartige du Fournet, lieutenant de vaisseau, partis d'ici, le 14, à destination de Bankok, où ils devaient protéger les Européens contre les troubles éventuels que l'attitude des Chinois faisait craindre, se sont présentés, hier, pacifiquement à l'entrée du Ménam.

» Au moment de franchir la barre, ils ont été assaillis, sans avertissement préalable, par le feu des forts et de six navires siamois embossés.

» Nos bâtiments ont répondu vigoureusement et franchi les obstacles malgré les Siamois. Ils ont traversé la flotte ennemie et arrivaient à Bangkok à dix heures du soir, où ils mouillaient à côté du *Lutin*.

» Nous avons malheureusement cinq hommes hors de combat : deux tués et trois blessés.

» Ce nouvel et lâche attentat des Siamois provoque ici une indignation générale.

» On espère que le gouvernement va enfin poser un ultimatum sévère à la cour de Bangkok, car l'arrivée des bateaux avait été annoncée officiellement au gouvernement siamois. »

—

Une dépêche transmise au quai d'Orsay par la légation de Siam à Paris prétend que les forts ont tiré trois fois à blanc et six fois ont fait exprès d'envoyer les boulets dans l'eau.

On attend les dépêches de M. Pavie pour pouvoir se rendre compte d'une manière plus complète de la façon dont se présente l'incident. Mais l'agression de la part de nos adversaires paraît dès à présent hors de doute.

—

PROTESTATION DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Le gouvernement français a donné à notre représentant à Bangkok l'ordre de protester contre l'acte inqualifiable des Siamois, qui ont canonné nos bâtiments en violation du droit des gens, alors que le traité de 1856 a établi, entre ce peuple et nous, des relations d'amitié qui subsistaient malgré les revendications que nous avions formulées.

—

Une dépêche de Bangkok, 15 juillet, de source anglaise, est ainsi conçue :

« Du côté siamois, les pertes subies dans l'affaire du 13 sont de 15 tués et de 30 blessés. Une femme qui se trouvait dans un wagon de chemin de fer a été tuée.

» Le commandant de l'*Inconstant* avait reçu de M. Pavie, à 4 h. 45, l'ordre de s'arrêter. C'est à 6 h. 1/2 qu'il a franchi la barre. La pluie tombait et il faisait déjà obscur.

» Les forts siamois ont d'abord tiré à blanc avant de faire feu à boulets. L'*Inconstant* a essuyé 10 coups de canon avant de riposter. »

—

Les dernières nouvelles arrivées du Siam sont toujours contradictoires, toutefois un fait essentiel se dégage dès à présent de leur obscurité, c'est que nos navires ont été traîtreusement attaqués et n'ont fait que riposter.

Les Siamois essaient de se disculper.

—

MM. Deloncle et Camille Dreyfus interpelleront demain mardi le gouvernement à la Chambre.

Le 14 juillet à Paris

Ceux qui ont parcouru Paris, dans tous les sens, ont pu constater que, cette fois, la fête dite nationale avait vécu.

Des rues entières sont restées sans décoration et, pour obtenir quelque animation dans les rues, au cours de la journée, le préfet de police a dû lâcher la bride aux camelots, aux bonneteurs et aux pitres de toute catégorie.

Il a sinon permis mais toléré l'usage des plumes de paons et des serpentins, et c'est ainsi que les boulevards ont eu une apparence de bruit et de mouvement.

Au quartier Latin, tout est demeuré morne et silencieux.

Les étudiants n'ont point permis de réjouissances et contraint l'enlèvement des tribunes et des motifs de décoration. Le café Vachette a dû suspendre ses préparatifs d'illumination, et une collision s'est produite entre étudiants et policiers. Les étudiants s'étaient lancés à l'assaut d'une estrade préparée pour des musiciens et l'avaient rapidement démolie.

Les rues sont donc restées obscures, sans drapeaux et oriflammes : le calme le plus complet a régné sur ce point de Paris si agité d'ordinaire.

Quant à l'aspect général de la fête, voici ce que pensent les journaux les plus républicains :

« Le peuple de Paris a donné vendredi au ministère une leçon bien méritée, sans lui fournir une nouvelle occasion de répression.

» La journée s'est terminée sans incident ; les Parisiens ont suivi jusqu'au bout le programme qu'ils s'étaient tracé ; ils ont très peu pavoisé, à peine illuminé.

» Les trains de plaisir qui les années précédentes arrivaient bondés à Paris ont eu cette fois un insuccès lamentable. »

—

« Bien qu'il y ait eu suffisamment de pétards et de bals en plein vent, dit le *Figaro*, on a vu moins de drapeaux et moins de lampions. Quant à la *Marseillaise*, partie! envolée! évaporée! Personne ne la chante plus et il n'y a point de refrain pour remplacer les deux hymnes boulangistes, *En revenant de la revue* ou les *Pioupious d'Auvergne*. »

Dans toute la France, aucun incident grave à signaler, le 14 juillet, si ce n'est l'absence générale d'enthousiasme.

Le gouvernement sera bientôt seul à pavoiser ses édifices pour la fête nationale, et encore il semble y aller chichement.

INFORMATIONS

A L'ELYSÉE

Il n'y a pas eu conseil des ministres samedi matin.

Cependant, vu la gravité des nouvelles arrivées du Siam, M. Develle, ministre des affaires étrangères, et l'amiral Riennier, ministre de la marine, se sont rendus à l'Elysée, où ils ont longuement conféré avec M. Carnot.

L'AFFAIRE NORTON

M. Atthalin, juge d'instruction, a rendu son ordonnance de renvoi devant la chambre des mises en accusation de MM. Ducret et Véron, dit Norton.

Véron, dit Norton, est poursuivi pour faux, et M. Ducret pour complicité et usage de faux.

La chambre des mises en accusation statuera vraisemblablement d'ici à jeudi, et l'affaire doit venir devant les assises pendant la première quinzaine du mois d'août. Véron, dit Norton, a été transféré à Mazas jeudi soir. M. Ducret a obtenu, par faveur spéciale, et en raison de son état de santé, de rester au Dépôt.

COURRIER DU TONKIN

Le paquebot *Océanien* est arrivé à Marseille avant-hier soir de Cochinchine.

Les journaux du Tonkin annoncent que le garde principal Picard a été tué d'une balle au front au cours d'une opération faite au nord de Phu da Phue contre une bande de pirates qui a été détruite.

On signale du Tonkin la mort de deux officiers de l'infanterie de marine : le capitaine Bernamonti, enlevé à Yen-Baï, le 25 juin, par un accès de fièvre pernicieuse ; le lieutenant Wagnier, qui a succombé aux suites d'une affection paludéenne à l'hôpital d'Hanoï. Tous deux servaient dans les régiments de tirailleurs tonkinois. Le premier était âgé de trente-huit ans, le second n'en comptait que trente-deux.

AU SIAM

Louis XIV, qui connaissait la géographie, avait désigné le marquis de Forbin comme envoyé extraordinaire près du roi de Siam.

Cela se passait en 1694.

En arrivant à Versailles, l'illustre marin présenta ses hommages à Sa Majesté qui lui demanda simplement : « Que produit ce pays? Qu'exporte-t-il? Qu'importe-t-il? — Rien! — C'est beaucoup en un mot, » répondit Louis XIV.

Il y a de cela près de trois siècles ; et en ce moment encore les Anglais essaient de nous faire pièce en ce pays que Louis XIV, maître de la France et de l'Europe, n'enviait pas aux Anglais.

M. Dupuy, qui n'est pas Louis XIV, mais qui sort de l'Ecole normale, M. Dupuy veut conquérir le Siam ; pauvre M. Dupuy, ce n'est pas de chez lui, M. Dupuy, que sortira la vérité !

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 15 juillet 1893.

La fermeté de la Rente française est vraiment remarquable au milieu des incidents politiques et financiers qui se produisent. La question du Siam, qui semble entrer dans une phase difficile, n'exerce aucune influence sur sa tenue. Le 3 0/0 finit à 97.67 ; le 4 1/2 0/0 est à 106.75.

L'événement de la journée a été la débâcle de l'Italien qui perd juste un point à 87.90. Le change se tend de plus en plus ; il a monté d'un point aujourd'hui. En outre, on ajoute qu'un grand établissement de crédit de la place qui s'est chargé, on ne sait trop pourquoi, d'aider à la liquidation d'une société rivale, aurait un gros stock de cette rente dont elle serait fort embarrassée.

Une nouvelle hausse du change en Espagne à 20.50 0/0 détermine des ventes sur l'Extérieure; en clôture, elle reste à 61 23/32, en perte de 75 centimes sur la veille.

Sur les sociétés de crédit on constate de la fermeté, malgré l'atonie des affaires.

La Banque de France finit à 3,900.

Le Crédit Foncier est tenu à 955. Le Comptoir National d'Escompte a des transactions à 485.

Le Crédit Lyonnais se retrouve à 765.

La Société Générale s'inscrit à 468.50.

L'obligation 3 0/0 des Immeubles de France sont à 384 ; les 4 0/0 se négocient à 473.

Les Chemins Economiques sont à 422.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 17 JUILLET

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 18°
Ce matin, à 8 h.		+ 17°
Midi,	759 m/m	+ 22°
Hausse	3 m/m	
Baisse	» m/m	
Température minima de la nuit		+ 12°

AVIS ADMINISTRATIF

Le Contrôleur des Contributions directes recevra les déclarations de mutations foncières à la Mairie de Saumur (salle des adjudications), du 18 au 31 juillet, les lundis, mercredis, jeudis et samedis, de 2 heures à 5 heures du soir ; les propriétaires qui auraient des mutations récentes ou arriérées à opérer sont priés, à défaut même de convocation personnelle, de se présenter munis de leurs actes.

Le bénéfice de l'exemption temporaire d'impôt foncier accordé par la loi du 8 août 1890 en cas de construction nouvelle, augmentation ou addition de construction, est subordonné à une déclaration préalable à faire à la Mairie dans les quatre mois à partir de l'ouverture des travaux ; les intéressés ont tout avantage à ne pas perdre de vue ces prescriptions.

Légion d'honneur

M. Tournus, trésorier-payeur général à Angers, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Palmes académiques

Sont nommés officiers d'académie :

M. le docteur Bahuaud, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine d'Angers ;

M. Janeau, maître-adjoint à l'Ecole normale d'Angers ;

M. Biet, instituteur à Longué ;

M. Boisselier, instituteur à Saumur.

Les grandes vacances

Le ministre de l'instruction publique vient de fixer la durée des prochaines grandes vacances pour les élèves des lycées et collèges (garçons et filles).

La sortie des classes aura lieu le mardi 1er août et la rentrée se fera le lundi 2 octobre.

Distribution de prix

La distribution des prix à l'Institution Saint-Louis de Saumur aura lieu le mercredi 26 juillet courant, à 1 heure, sous la présidence de Mgr Mathieu, évêque d'Angers.

Les Dahoméens à Saumur

Les 50 Dahoméens qui viennent de remporter un si grand succès à Tours sont arrivés à Saumur.

Ils seront visibles, dans la grande salle de l'hôtel de Londres, demain mardi 18 et mercredi 19 juillet, à partir de 11 heures du matin.

Après l'immense succès obtenu à Paris par cette exposition, qui a fait 2 millions 700 mille entrées et sur les nombreuses demandes venues de tous côtés, le Comité a décidé de faire visiter la France à ces solides guerriers qui, hier nos ennemis, sont aujourd'hui des amis sur lesquels on peut compter.

Plusieurs de ces braves qui ont fait colonne avec le général Dodds sont couverts de blessures reçues dans les rangs des Français.

Le solide Djaka a 12 blessures; Cocou, Alivigan, Agonassi en ont plusieurs.

Les amazones ne sont pas moins intéressantes avec leur allure farouche et guerrière : Sakéné, Awidjé et Djedjé portent aussi plusieurs blessures desquelles elles se moquent crânement du reste.

Les Dahoméens ne séjourneront dans les villes que le temps rigoureusement fixé sur les affiches.

Une comète

La comète qui vient d'être découverte à l'observatoire de Camille Flammarion, à Juvisy, par un jeune astronome, M. Quénisset, commence à être très brillante et parfaitement visible à l'œil nu, tous les soirs, au sud-ouest.

Décorations

Parmi les décorations du 14 juillet, on cite celle de M. de la Devansaye, maire d'Auverse, président de la Société d'horticulture de Maine-et-Loire et du comice agricole du canton de Noyant, promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Les serres du château du Fresne sont célèbres dans toute l'Europe. Leurs produits s'en vont orner toutes les floralies et y remportent les plus hautes récompenses.

On se rappelle ses magnifiques palmiers qui embellissaient l'Exposition de Saumur.

M. de la Devansaye s'est adonné plus spécialement à l'hybridation des Anthuriums, et il est sorti de ses semis des plantes du plus haut intérêt au point de vue horticole et ornemental.

L'une des plus belles obtentions des serres du Fresne porte le nom d'*Anthurium Andegavense*.

C'était justice de récompenser, par la croix de la Légion d'honneur, les travaux et les succès horticoles de M. de la Devansaye.

Terrible accident

DE MACHINE A BATTRE

Hier dimanche, vers 10 heures 1/2, on battait le blé à la machine chez le sieur Cocuau, cultivateur à Briacé, près le Chapeau.

Le mécanicien Fougeray, de Couziers (Indre-et-Loire), plaçait les gerbes de blé dans la trémie. A un moment donné, il s'arrêta un instant pour s'enlever du doigt un éclat, lorsque l'un des travailleurs, le nommé Louis Vaslin, âgé de 44 ans, jardinier au Chapeau, qui aidait l'engreneur, voulant mettre une poignée de blé, se fit prendre le bras droit qui a été tranché à la hauteur du coude.

Les autres travailleurs accoururent au secours du blessé.

Le bras retrouvé dans la machine n'était plus qu'une masse informe.

Vaslin fut transporté à l'hospice de Saumur, où le docteur Seigneur a été appelé à panser sa blessure. L'amputation a dû être faite au-dessus du coude.

Ce malheureux accident n'est imputable qu'à l'imprudence de la victime qui, dit-on, n'était pas ivre, comme le bruit en avait couru.

Le nouveau chef d'orchestre

Nous avons déjà annoncé la nomination de M. Laurent Luigini en qualité de chef d'orchestre du Grand-Théâtre. A ce propos, nous lisons dans le *Progrès d'Aulin* :

« Une bonne nouvelle nous arrive : Laurent Luigini a été nommé premier chef d'orchestre à Angers, pour la prochaine campagne théâtrale.

» Chacun sait que le Grand-Théâtre d'Angers est très important et que les grands concerts classiques donnés dans cette ville jouissent d'une réputation européenne.

» Avec son merveilleux talent de compositeur et son incontestable expérience de chef d'orchestre, Laurent Luigini était naturellement désigné pour ces nouvelles fonctions. Il les remplira avec le zèle et le dévouement qui lui valurent tant de fidèles sympathies.

» Cordiales félicitations au vaillant maestro ! »

Un percepteur en fuite

Un nommé Truc, percepteur au Louroux-Béconnais, envoyé depuis avec avancement scandaleux dans différentes résidences, a pris la fuite sous le coup d'une poursuite pour faux et détournements dirigée par le parquet d'Epernay. Truc était au Louroux, où il a laissé des souvenirs épiques, un impuissant agent électoral chargé de républicaniser le canton.

Les morts du Dahomey

Le *Journal officiel du golfe de Benin* rend compte des obsèques du chef de bataillon Maugin, décédé à Wydah, le 24 mai, des suites des blessures reçues au combat de Houansoucs, le 1er mai. Nous avons annoncé, en son temps, la mort de ce vaillant officier. A Houansoucs, malgré huit blessures reçues au début de cette affaire, Maugin avait continué à diriger le feu de sa troupe. Il était capitaine, on le nomma chef de bataillon : quelques jours après, il rendait le dernier soupir à l'ambulance de Wydah.

Alfred Mame

Un comité s'est formé à Tours dans le but d'élever un monument destiné à honorer et à perpétuer le souvenir de M. Alfred Mame, qui fut l'un des plus grands bienfaiteurs de la Touraine.

Sont nommés membres d'honneur du comité constitué : Mgr Meignan, archevêque de Tours ; le général commandant le 9e corps d'armée ; le président du Conseil général ; le préfet, les sénateurs et les députés d'Indre-et-Loire ; enfin, le maire de Tours.

Le 14 juillet à Tours

Toute la journée, le temps avait été très chargé de nuages, très souvent des averses étaient tombées qui avaient obligé les quelques curieux à rester chez eux.

Mais, à 7 heures 1/2, la pluie a commencé à tomber avec force et, jusqu'à onze heures, il a été à peu près impossible de rester dehors.

Aussi l'illumination n'a pas eu lieu, et les malheureuses lanternes sont restées suspendues, sans lumière, au milieu des rues. Samedi matin, la majeure partie d'entre elles étaient en lambeaux.

Le feu d'artifice a dû être tiré hier soir.

Carnet matrimonial

Mercredi avait lieu, à Sainte-Clotilde, le mariage du comte Raoul de Boigne, lieutenant au 2e régiment d'artillerie, avec Mlle Jeanne de Nadaillac.

Les témoins étaient, pour le marié : le comte Eugène de Boigne, son oncle, et le colonel André, commandant le 2e régiment d'artillerie; pour la mariée : ses oncles, le comte de Maillé, député de Maine-et-Loire, et le comte de Florian, ministre plénipotentiaire.

Parmi les assistants :

Duchesse de Maillé, née d'Osmond, marquis de Nadaillac, duc et duchesse de Maillé, comte et comtesse François de Gontaut-Biron, baron et baronne de Fleury, comtesse de Florian, comte et comtesse Foulques de Maillé, comtesse de Maillé, M. et Mme de Wendel, comtesse de Sabran-Pontevès, comte et comtesse Urbain de Maillé, comte et comtesse Urbain Chevreau, comtesse Vitali, comte et comtesse de Cholet, etc.

A l'issue de la cérémonie, réception chez Mme la duchesse de Maillé, grand'mère de la mariée.

Conseil de guerre de Tours

Le nommé Pierre Huet, soldat à la 5e compagnie de cavaliers de remonte, à Saumur, a commis un vol léger : dix bons de tabac et 1 fr. 60 à un de ses camarades, le nommé Bichon.

Naturellement, il a vendu les bons et dissipé l'argent dans un bal.

Reconnu coupable avec admission de circonstances atténuantes, Huet est condamné à un an de prison.

Nouveau record de coltineur

Décidément cela devient une maladie.

Voici ce qu'on lit dans le *Phare de la Loire* :

« Nous avons reçu ce matin la visite d'un brave homme qui nous a demandé le concours de notre publicité pour un record qu'il a l'intention de courir.

» C'est un coltineur de la maison Chevillotte, de Nantes : Gabriel Doceul. Il est âgé de 38 ans, et, quoique très maigre, nous a paru d'une robuste constitution. Grand, nerveux et sec, il est assurément bien taillé pour la marche.

» Voici quel est son projet :

» Aller à pied, en quatre jours, sans manger ni boire, de Nantes à Tours. Il compte partir le jeudi 17 août, au matin, de la mairie de Nantes pour arriver le dimanche. Il aura deux entraîneurs qui seront en même temps des contrôleurs.

» — Mais vous êtes... imprudent, disons-nous à ce brave homme, d'entreprendre un pareil voyage. Vous y resterez. Savez-vous que c'est loin, Tours?...

» — Oui, cinquant-deux lieues. Ça m'en fait treize par jour. J'en ferai quinze les deux premiers, la faiblesse ne viendra guère que le troisième. Cela vaudra bien Sichère, qu'en pensez-vous ? »

Courrier vinicole

La température continue à marcher à souhait, surtout pour les palus et les vignes de bon fond. Quant à celles qui sont plantées dans les terrains secs, elles ont un peu à souffrir de la sécheresse, et pour celles-là il y a lieu de craindre une grande diminution de récolte, à moins que quelques bonnes ondées ne viennent tout rétablir. La véraison commence à se montrer un peu partout ; elle est certainement d'un mois en avance sur les années ordinaires.

Grâce à la sécheresse et à la chaleur, on n'a pas encore aperçu trace des maladies cryptogamiques qui, parfois, ont fait tant de ravages. Oïdium et mildew paraissent pour cette an-

---

43 **Feuilleton de l'Echo Saumurois**

LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE

XVIII

L'appartement d'Alice était sur le même étage que celui de son frère, au premier ; il occupait l'aile droite du château. La jeune fille était levée depuis longtemps déjà, car elle ne dormait plus et les nuits la fatiguaient. Elle avait hâte de voir le jour rire à travers les persiennes et les rideaux, car il lui semblait que chaque journée qui se levait lui apporterait des nouvelles. Malgré toutes les apparences, la pauvre enfant ne pouvait pas croire à l'abandon, à la trahison de Georges. Elle était persuadée qu'il lui était arrivé un malheur, un malheur terrible, qu'il était mort peut-être ; qu'elle ne le reverrait jamais plus... Son image ne lui apparaissait plus, dans ses insomnies, que sanglante et défigurée. Elle n'avait jamais remarqué que Georges.

La voix de Georges était la seule qui eût le don de faire battre son cœur. Elle s'était promis tant de joie de cet amour, de ce mariage projeté !... Elle avait caressé avec tant de bonheur l'idée de l'avoir près d'elle toute la vie ! Et voilà qu'il lui avait été brutalement arraché, elle ne savait par quel accident. Tout son avenir était brisé ; son cœur saignait par mille blessures. Par moment elle appelait la mort à grands cris. Elle souhaitait de disparaître aussi si elle ne devait plus le revoir. Elle eût désiré voir la pensée s'éteindre dans son cerveau pour que cessassent enfin ses tourments. Quant à douter de Georges, jamais elle n'y avait songé.

Est-ce que Georges pouvait l'oublier ? Est-ce qu'elle oubliait Georges?... Non, elle avait une trop belle foi en lui, elle était sûre de lui comme elle était sûre d'elle-même. D'où vient qu'elle ne le voyait plus, qu'elle ne recevait pas de ses nouvelles?... Oh ! oui ! il était mort ! La mort seule pouvait l'éloigner d'elle. Mais s'il était mort, comment son frère, qui pouvait sortir, s'informer, ne le savait-il pas ? Comment son frère ne la tirait-elle pas de ses mortelles inquiétudes ?

Souvent elle l'avait interrogé ; souvent elle l'avait supplié, avec des larmes dans les yeux, de lui dire ce qu'il savait... Il avait paru gêné, puis il avait répondu qu'il n'était pas mieux renseigné qu'elle. Il n'avait pas entendu parler de M. de Fresnières et n'avait pas reçu de nouvelles de lui. Dans ses réponses il lui avait semblé froid, et quand il prononçait le nom de M. de Fresnières, elle avait cru saisir comme une nuance de colère et d'emportement. Qu'est-ce que tout cela voulait dire?... Quand saurait-elle la vérité ?

C'était dans ces doutes cruels qu'Alice de Serves avait passé le mois qui venait de s'écouler depuis la séquestration de Georges.

Elle n'avait pas voulu sortir de l'hôtel... Elle était restée constamment seule, rongée par sa douleur, penchée des heures entières dans la serre, sur ses chères fleurs, qui la rapprochaient, lui semblait-elle, de ceux qui lui avaient donné le jour et qui avaient d'en haut la mission de la protéger... Elle les implorait constamment... Parfois, à travers les vitres et quand elle était au point le plus fervent de sa prière, elle apercevait tout à coup dans la cour l'œil du vieillard fixé sur elle... L'inconnu commençait, en effet, à sortir...

On le roulait, l'après-midi, dans une allée du jardin et il demandait toujours à être transporté près de la serre... Alice, qui était un peu superstitieuse, ressentait une impression étrange... Elle s'imaginait que ce regard répondait à ses secrètes oraisons... Elle y lisait une douceur et une sympathie infinies... et elle croyait y voir des larmes se former, quand elle pleurait elle-même. Ce regard lui faisait l'effet de l'œil de Dieu, ouvert sur elle et demandant à la protéger et à la consoler.

Elle rentrait et elle s'enfermait pour cacher l'émotion qui la gagnait.

Elle n'osait plus aller voir le vieillard... Elle se bornait à demander souvent de ses nouvelles et à recommander de lui donner tout ce dont il aurait besoin... Du reste, elle ne descendait plus de son appartement, même pour se promener dans le jardin ..

Elle ne mangeait plus, et sa faiblesse était extrême...

Le matin où Raoul l'avait prévenue qu'il avait à lui parler, elle se tenait dans son petit boudoir, plus affaissée encore que de coutume, vêtue d'un peignoir blanc, moins blanc que ses joues, les yeux fiévreux et fatigués...

La demande de son frère l'avait agitée...

Venait-il lui parler de lui? aurait-il appris

née à peu près disparus. Puissent-ils n'être bientôt pour nos viticulteurs qu'un fâcheux souvenir !

Dans les achats au vignoble, le calme continue pour les vins vieux, mais la récolte future est toujours l'objet de transactions qui font bien augurer de la prochaine campagne.

Les guêpes

Toutes les calamités fondront décidément sur nos campagnes. Cette année, les guêpes, dont l'éclosion a été favorisée par une température exceptionnellement chaude, sont légion. C'est par milliers qu'elles sortent de leurs nids, établis à une grande profondeur dans la terre.

Elles fondent sur les jardins et attaquent les fruits avant leur complète maturité. Dans certains endroits, des arbres et des groseillers, notamment, ont été entièrement ravagés.

Sous peu, les guêpes s'attaqueront aux raisins des vignes, et une partie de la récolte, — la seule qui s'annonce bonne et sur laquelle on puisse encore compter, — deviendra leur proie.

De nombreux cultivateurs nous prient d'être leur interprète auprès des savants et de demander, en leur nom, un moyen efficace de se débarrasser de ces terribles insectes.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 15 juillet. — Marcel-Henri-Ernest Delille, place Saint-Pierre, 1 ; — France-Marie Martin, route de Rouen, 68.

Le 16. — Alphonse Hobbe, rue de Fenet, 5 ; — Renée-Josèphe Guilloiseau, rue d'Orléans, 82.

Le 17. — Jean-Marie-Raymond Tourneux, rue Nationale, 44.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Blaise Ceppe, chapeletier, et Anna Vincent, chapeletière, tous deux à Saumur.

François-Marie Le Guillerm, cimentier, et Marie-Louise Bonnin, couturière, tous deux à Saumur.

François Bucher (veuf), coiffeur, à La Chapelle-sur-Loire, et Marie Rousse, sans profession, à Saumur.

Alphonss-Henri-Marie Bernard (veuf), charpentier, et Marie-Louise Billy, sans profession, tous deux à Saumur.

Honoré Bourgeois, couvreur, et Louise-Marie Lépine, chapeletière, tous deux à Saumur.

Pierre Robineau, menuisier, et Marie Gay, chapeletière, tous deux à Saumur.

Céleste Gault, sans profession, à Saumur, et Marie-Ernestine Le Floch, sans profession, à Saumur, précédemment à Pontivy (Morbihan).

DÉCÈS

Le 17 juillet. — Hélène-Antoinette Poupin, 7 ans, montée du Fort, 9.

CHRONIQUE AGRICOLE

DES ENGRAIS CHIMIQUES

A employer dans les terrains calcaires.

L'article que nous avons publié récemment dans l'*Echo Saumurois* sur l'emploi du sulfate de fer dans les *terrains calcaires*, nous a valu plusieurs lettres auxquelles nous répondrons brièvement :

1° Dans les sols acides, le sulfate de fer aurait une action nuisible, parce qu'il ne fait qu'ajouter à l'acidité native du sol. Dans les sols où il existe en excès, il sera funeste.

2° Les effets négatifs, et même nuisibles du sulfate de fer, proviennent de l'absence dans le sol du calcaire nécessaire pour saturer l'acide et précipiter le fer.

3° En sols non calcaires, le sulfate de fer est un indice certain de stérilité.

4° Quant aux nombreuses expériences qui nous ont été citées, la comparaison des expériences relatives est illusoire faute de pouvoir faire intervenir le facteur le plus important de la question qui est, selon nous, la nature du terrain. Et c'est ce que nos correspondants oublient de nous dire.

I

Il est malheureusement peu de viticulteurs saumurois qui aient pu assister au Congrès viticole de Montpellier : ils ont beaucoup perdu.

Mais les comptes-rendus de ce congrès s'impriment en ce moment; déjà, le *Progrès viticole et agricole de Montpellier* a, dans son dernier numéro, donné les conclusions et les vœux formulés dans diverses commissions.

Il suffit de les lire, pour voir que nous n'avons rien à changer à la teneur des trois articles que nous avons publiés sur la question de la reconstitution des terrains calcaires. Il y a identité absolue dans nos aperçus et dans les conclusions des commissions. Nous sommes heureux de le constater et de le faire constater. Le rapporteur est encore plus enthousiaste que nous de l'emploi du sulfate de fer. On conseille des doses de 4,000 à 8,000 kilos par hectare, mis au pied des ceps, soit, ce qui vaut mieux, en dissolution à la dose de 500 grammes à 1 kilo (par pied de vigne), dissous dans la plus grande quantité d'eau possible (au moins 15 litres) ; soit, ce qui est encore préférable, en aspersion sur les feuilles à la dose de 0,5 à 1 0/0 d'après M. Narbonne, on en badigeonnant avant le débourrement. La bouillie noire et les tartrates, acétates, malates, tannates, saccharates *de fer*..., etc., agissent de même, ainsi que l'oxyde ferrique.

II

A quel état donner l'azote ?

Il résulte d'expériences sérieuses qu'une petite quantité de sulfate d'ammoniaque mise en contact avec une forte quantité de carbonate de chaux est transformée en carbonate d'ammoniaque (volatil), avec une vitesse d'autant plus grande qu'il se trouve moins d'eau pour délayer les matières réagissantes.

Aussi le sulfate d'ammoniaque doit il être rejeté lorsqu'il s'agit d'enrichir les sols calcaires d'azote assimilable. Pour ces sortes de terre, le *nitrate de soude* doit toujours être préféré.

Dans les sols peu calcaires, les deux sels peuvent être employés indifféremment.

M. Joulie dit que 100 grammes de nitrate de soude par pied, c'est trop ; il se contente de 20 à 30 grammes; mais il faut que les autres éléments nécessaires à la vigne soient dans le sol, pour qu'il y ait équilibre et action combinée.

Il faut le mettre au printemps, la vigne en ayant besoin à partir du débourage, jusqu'à l'époque de la floraison.

*
* *

A quel état donner l'acide phosphorique ?

Il a été démontré par M. Griffitz que les plantes traitées par le sulfate de fer contiennent une plus grande quantité d'acide phosphorique que celles qui n'en ont pas reçu.

L'utilité du sulfate de fer serait, *de ce fait*, très remarquable puisqu'il contribueront à l'assimilation de l'acide phosphorique.

Dans les terres calcaires, l'acide phosphorique est plus difficilement assimilable que dans les terres siliceuses ou argilo-siliceuses, parce que l'acide carbonique pur, l'assimilateur par excellence des phosphates, y est beaucoup plus rare que dans les autres terres.

A mesure qu'il se forme, il est absorbé par le calcaire pour faire du bicarbonate de chaux, que l'eau entraîne et qui, d'ailleurs, ne dissout pas le phosphate de chaux comme le fait l'acide carbonique libre.

C'est pourquoi ces terres calcaires ne sont fertiles qu'à la condition d'être très riches en acide phosphorique. Le sulfate de fer leur est très utile en y produisant lentement de l'acide carbonique et en augmentant ainsi les chances de dissolution des phosphates.

Sur toutes les terres à plus de 20 0/0 de calcaire, les superphosphates doivent agir plus efficacement que les scories de déphophoration.

On conseille dans les terres de 1/2 à 5 0/0 de calcaire, les phosphates précipités. Dans celles de 5 à 20 0/0, les superphosphates, avec arrosage en juin au moyen de sulfate de fer, surtout dans la vigne et les plantes à racines profondes et dans les sols à excès de calcaire, produisent d'excellents effets.

Il faut que ces superphosphates soient *très acides*, c'est-à-dire très riches. Il y a ainsi des affinités mises en jeu ; on paie plus cher l'affinité et l'énergie utile pour modifier les terrains calcaires.

Sels de potasse. — M. Bernard a démontré que le sulfate de potasse est plus actif que le chlorure de potassium en terrains calcaires ; le carbonate serait plus actif encore que ces deux sels.

Le chlorure de potassium est transformé en bicarbonate de potasse par le bicarbonate de chaux résultant de l'action sur le calcaire de l'acide carbonique produit par la combustion lente des matières organiques, et par celui provenant de la transformation du carbonate de chaux. Le sulfate de potasse, lui, agit immédiatement et par sa potasse et par son acide sulfurique.

Une autre fois nous causerons des engrais organiques.

G. DE CAPOL.

CONSEILS ET RECETTES

Les litières

La disette des fourrages nous conduit à attirer l'attention des agriculteurs sur un moyen très simple de trouver encore un nouvel apport à la nourriture de leurs animaux. Ils n'ont pour cela qu'à faire consommer les pailles qu'ils avaient l'intention d'employer comme litière et de se servir pour le couchage des animaux de divers autres déchets de récoltes comme fanes, siliques, de plantes des forêts, telles que genêts, fougères, de débris végétaux divers : feuilles mortes, tourbes, sciures de bois, tannée, petits copeaux.

Ces diverses matières ne réunissent peut-être pas toutes au même degré les qualités d'élasticité et les propriétés absorbantes qu'on trouve dans les pailles, mais quelques-unes, comme la tourbe, la tannée, permettent d'obtenir, grâce à leur teneur initiale en principes fertilisants et à leur pouvoir absorbant, des fumiers beaucoup meilleurs que ceux obtenus avec les pailles et avec une dépense qui ne s'élève pas à moitié en année ordinaire et qui se monte à peine au tiers lors d'une année sèche comme celle que nous traversons.

Il résulte d'expériences cliniques et physiologiques très précises, que c'est grâce à son action sur l'appareil lymphatique que le Rob Lechaux provoque si bien la désassimilation dans les tissus séreux et glandulaires, régénère et enrichit les globules sanguins. Dosé d'une façon bien définie, le Rob Lechaux, mieux que tous les autres produits, agit sur les maladies chroniques et neutralise les lésions les plus anciennes, car il s'attaque aux causes morbides elles-mêmes, dont il est le vrai spécifique.

HERNIES

La dernière et la plus importante découverte scientifique

Que de boniments la réclame n'a-t-elle pas suscités pour faire croire à l'excellence de tels ou tels produits, à la supériorité de telle ou telle méthode de traitement sur la méthode concurrente? Aussi, le public, devenu sceptique avec raison, demande-t-il des actes ou plutôt des œuvres au lieu de vaines paroles. C'est pour cela que nous engageons les personnes à venir voir de leurs yeux le nouveau bandage déposé dû aux patientes recherches, aux laborieuses études scientifiques et à la longue expérience pratique de l'éminent spécialiste herniaire M. J. GLASER, du Raincy-Paris, qui seul a su résoudre ce problème, insoluble jusqu'à lui : la guérison de la Hernie, la plus dangereuse de toutes les infirmités qui atteignent l'Humanité.

La nouvelle invention de M. J. GLASER consiste en une ceinture sans ressort d'acier ni élastique, ni poche de suspensoir et souvent sans pelote, qui dépasse tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour; elle se porte nuit et jour sans gêne et ne peut se déplacer quels que soient les mouvements du corps. La hernie étant maintenue ainsi, les muscles de l'anneau se resserrent et le mal est appelé à disparaître surtout chez les sujets vigoureux. Tels sont les avantages de la ceinture *Glaser*. Nous dirons simplement à nos lecteurs de ne pas confondre un homme de science qui a sacrifié la moitié de son existence pour étudier cette spécialité avec des prétendus guérisseurs n'ayant aucune connaissance scientifique.

M. GLASER ayant quitté le Raincy, s'est installé dans sa propriété à Héricourt (Haute-Saône), secondé par MM. ses collaborateurs, il est à consulter dans les principales villes de France ; il soignera également les cas très graves chez lui.

M. GLASER a déjà rendu d'immenses services à l'Humanité, il en rendra encore de plus grands à l'avenir et il vient le prouver avec éclat. Aussi engageons-nous vivement nos lecteurs intéressés à profiter de son passage en allant le consulter à SAUMUR, le 22 juillet, HÔTEL DE LONDRES.

N.-B. — *Maisons à Troyes et à Mulhouse.*

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
EST IMMÉDIATEMENT ARRÊTÉE PAR LA
LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF
QUI NETTOIE LA TÊTE
Le Flacon : | ENLÈVE LES PELLICULES | 3 francs.
EMPÊCHE LES CHEVEUX DE TOMBER ET LES FAIT REPOUSSER
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
Dép. Gén. : Maison du Dr ROFF, rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôt : MACHET, parfum.-coiffeur, 1, rue d'Orléans

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs . . . depuis. 1 fr. 10
— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

enfin quelque chose ?...

Elle était debout quand il entra, toute secouée de frissons...

Elle se jeta à son cou avec un cri d'espoir.

— Tu as des nouvelles ?

Mais le visage de Raoul était sombre.

Elle défaillit presque, et une larme vint à ses doux yeux.

— Ah ! mon Dieu !

Le jeune homme la retint dans ses bras et la déposa sur le canapé.

— Ecoute-moi, Alice, sois raisonnable.

Elle devint plus pâle encore... Ses bras se levèrent dans un mouvement de douleur tragique.

— Tu viens m'apprendre un malheur ?... Georges est mort.

— M. de Fresnières n'est pas mort, répondit Raoul gravement, mais il vaudrait mieux pour lui et pour nous qu'il le fût !

Elle ouvrit des yeux épouvantés et porta les mains à son cœur, comme si elle venait de sentir qu'il se brisait.

— Que veux-tu dire ?

— Cet homme est un misérable auquel tu ne dois plus penser, dit le frère...

Et il lui raconta, au risque de la tuer, ce qu'on lui avait appris, ce qu'on venait de lui confirmer, ce que disaient de lui et d'elle tous les journaux.

Elle s'affaissa, comme frappée à mort ; puis, comme il allait sonner pour demander du secours, elle se redressa vivement.

— Tout cela est faux ! cria-t-elle avec énergie... Georges ne m'a pas trahie... Je crois en Georges !...

Raoul essaya de la calmer, puis il lui expliqua les faits, lui donna des détails... Il n'y avait plus malheureusement à douter... Ce n'étaient pas des présomptions qu'il venait lui raconter... Il y avait longtemps qu'il savait tout, mais il avait toujours hésité devant cet aveu terrible... Il avait cru qu'il ne serait jamais obligé de le faire, mais maintenant il n'y avait plus à reculer... Il avait dû tout lui dire. C'était un devoir pour lui... Il avait à sauvegarder son honneur, que cette aventure menaçait de compromettre. Et il la vengerait terriblement, quand l'occasion se présenterait... M. de Fresnières paierait cher son infamie...

Il lâchait tous ces mots, toutes ces phrases par saccades, comme secoué d'une colère sourde...

(A suivre.)

Le Gérant : G. JOUAUST.

EPICERIE CENTRALE

28 rue St-Jean

P. ANDRIEUX
NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS ALIMENTAIRES
FÉLIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. *(Livraison à domicile)*

Etude de Me FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 11.

SÉPARATION DE BIENS

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Saumur, le 13 juillet 1893, enregistré,

Il appert : que Madame Eugénie Mondoux, épouse du sieur Jean-Marie Longépée, commerçant, avec lequel elle demeure au village de Saint-Maur, commune du Thoureil, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire par décision du bureau de Saumur, en date du 22 février 1893,

Ayant pour avoué constitué Me COQUEBERT DE NEUVILLE,

A été déclarée séparée, quant aux biens, d'avec ledit sieur Longépée, son mari.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.

Saumur, le 15 juillet 1893.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Assistance judiciaire, décision du bureau de Saumur du 22 février 1893.

A CÉDER

DE SUITE

Un Magasin d'Epicerie

Situé à Saumur, rue d'Orléans.

Belle clientèle.

S'adresser, pour traiter, à M. PÉRARE-BRIFFAULT, négociant en épicerie, rue d'Orléans, 93.

ON DEMANDE UN VOYAGEUR

de 30 à 40 ans, ayant bonne tenue, sans connaissances spéciales. — On paierait les frais de voyage.

S'adresser au bureau du journal.

Rue Brault, 30, Saumur

Mlle E. PANNIER

Broderie artistique et sur tissus

Pour travaux neufs et réparations

Se rend à domicile

MAISON ET JARDIN

A LOUER

AU JAGUENEAU

APPARTENANT A M. OGER.

S'adresser à M. BIZERAY ou à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur.

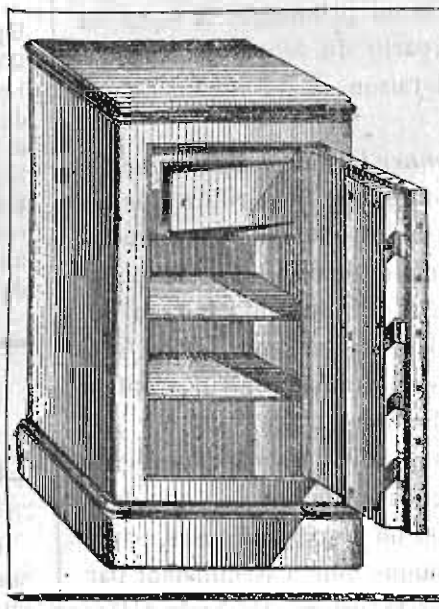

COFFRES-FORTS

Garantis tout en **ACIER**

Incombustibles et Incrochetables

Construction Supérieure

BREVETÉE S. G. D. G.

Nouveau système de serrure et combinaison.

Prix depuis 35 f. jusqu'à 2,500 f.

Dépôt chez M. RAISIN,

Entrepreneur de Serrurerie

SAUMUR

Hôtel Restaurant des TROIS-ANCRES

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12,

SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure

Dîners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

Matelote d'Anguilles Samedi et Dimanche

GRDE EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits

1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.

Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — Ste-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraîchissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40

Tout est coté verre compris.

Plus de Viandes gâtées ou tournées

Plus de perte de Viandes et de Poissons

PAR LA CHALEUR ET LES TEMPS ORAGEUX

Par l'emploi du Conservateur l'OLABAR

Qui ne modifie ni le goût, ni la couleur de la Viande fraîche et lui conserve toutes ses qualités pour la vente et la consommation, sans que le produit conservateur laisse de traces.

PRIX

Bouteilles de 1 litre (verre compris) ..... 2 »
— 2 — 3 50

On est prié de se renseigner sur l'efficacité de ce produit en s'adressant à MM. les bouchers du département.

Ce produit est employé par tous les Restaurateurs, Pensionnats et ceux qui s'approvisionnent, à la ville et à la campagne, pour plusieurs jours.

Le mode d'emploi accompagne chaque bouteille.

Dépôt pour le département de Maine-et-Loire :

A. FOUCHÉ

37, rue Thiers, 37, ANGERS

Saumur. Imprimerie PAUL GODET.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	S. dir soir	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris			7 55	8 35	12 50		7 55	8 30	11 25
Chartres		6 »	9 34	10 18	2 48		9 41	10 12	1 33
Courtalain (départ)		7 44	10 48	11 48	4 21		10 54	11 22	2 57
Château-du-Loir		10 12	12 22	1 58	6 37		12 35	1 07	4 53
Château-la-Vallière		10 48	12 45	2 35	7 10		»	1 30	5 26
Noyant-Méon		11 20	1 05	3 08	7 40		»	1 50	5 56
Linières-Bouton		11 29	» »	3 17	7 49		»	»	6 06
Vernantes		11 41	» »	3 30	8 »		»	»	6 16
Blou		11 52	» »	3 41	8 10		»	»	6 26
Vivy		12 »	1 30	3 49	8 17		»	»	6 33
SAUMUR (Orl) arr.		12 13	1 40	4 02	8 29		1 49	2 22	6 44
(départ)		12 18	1 47	4 14	8 34	9 40	1 57	2 32	6 54
Nantilly (arrivée)		12 26	»	4 22	8 41	»	»	»	7 01
SAUMUR (Etat) ar.		12 37	»	4 35	8 52	»	»	»	7 12
(départ)	8 31	12 20	»	4 11	8 32	»	»	»	6 50
Nantilly (départ)	8 38	12 27	»	4 23	8 43	»	»	»	7 3
Chacé-Varrains	8 47	12 33	»	4 29	8 49	9 56	»	»	7 9
Brézé-Saint-Cyr	9 »	12 42	»	4 37	8 56	10 05	»	»	7 16
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 1	9 18	10 36	2 28	3 05	7 40
Thouars	10 18	2 02	2 49	5 51	10 09	11 13	2 57	3 24	8 24
Niort			4 39	8 52	12 25		4 47		11 41
Saintes			6 42	11 59			6 30		2 19
Bordeaux			10 24	4 22			9 22		4 56
	matin	soir	soir	matin	matin	soir.	matin	matin	soir

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. soir.	Omn. matin	Semi dir'sr	Expr. soir	Expr. soir	Mixte soir
Bordeaux		4 25	5 40		8 25			3 50	
Saintes		7 10	9 2		11 34			7 15	
Niort	5 25	9 38	10 42		2 4	2 36		9 6	
Thouars	8 35	12 08	12 38	1 35	4 28	5 6	10 12	11 19	8 32
Montreuil (départ)	9 40		1 1	2 39	5 4	5 46	10 35	11 42	9 13
Brézé-Saint-Cyr	9 59		»	2 53	5 18	6 1	»	»	9 28
Chacé-Varrains	10 11	Omn. matin	»	3 »	5 25	6 9	»	»	9 36
Nantilly (arrivée)	10 16		»	3 05	»	6 14	»	»	9 41
SAUMUR (Etat) ar.	10 23		»	3 16	»	6 26	»	»	9 53
(départ)		10 50	»	2 54	»	6 5	»	»	soir.
Nantilly (départ)		11 »	»	3 06	»	6 16	»	»	
SAUMUR (Orl.) ar.		11 08	1 26	3 14	5 36	6 24	11 »	12 7	
(départ)		11 20	1 33	3 19	soir	6 29	11 7	12 16	
Vivy		11 33	»	3 30		6 43	»	»	
Blou		11 41	»	3 38		6 52	»	»	
Vernantes		11 52	»	3 49		7 6	»	»	
Linières-Bouton		12 03	»	4 »		7 18	»	»	
Noyant-Méon		12 15	2 09	4 11		7 31	11 44	»	
Château-la-Vallière		12 45	2 28	4 44		8 7	12 4	»	
Château-du-Loir		1 32	2 55	5 18		8 46	12 33	1 39	
Courtalain (départ)		3 48	4 35	7 58		11 15	2 17	3 23	
Chartres		5 18	5 44	9 46		12 53	3 33	4 44	
Paris			7 30	11 20		3 5	5 10	6 15	
		soir.	soir	soir		matin	matin	matin	

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	5 44	Chinon	7 36	4 35	9 15
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	Port-Boulet	8 »	4 58	9 57
Chinon (arr)	9 4	1 5	7 29	Saumur (arr)	9 2	7 14	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 46	1 1	4 31	Bourgueil	7 55	12 »	6 30
Port-Boulet	8 44	1 30	5 6	Port-Boulet	8 5	12 20	6 40
Bourgueil	8 54	1 40	5 16	Saumur	9 2	12 57	7 14

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 45	12 53	7 25
Moncontour		7 41	10 47	2 34	8 52
Loudun		8 42	1 39	3 56	9 36
Montreuil (ar.)		9 19	3 14	4 35	10 15
— (dép.)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 39
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1
Doué	7 21	9 58	5 45	5 38	11 8
Martigné	7 44	10 20	6 38	5 58	11 28
Angers	9 12	11 45	9 27	7 20	12 29
		matin	soir	soir	matin

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40	6 50	7 30	12	6 15
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 31
le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54
— (dép.)	7 35		1 31	2 21	9 22
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 13
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 44
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 8
	matin		soir	soir	matin

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn. 1 2 3 matin	Expr 1 2 3 matin	Omn. 1 2 3 matin	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 2 3 soir	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 soir	Expr. 1 2 3 soir
Nantes (départ)		8 25	8 52	12 7	3 5		7 35	11 40
	matin	matin	matin	soir	soir		soir	matin
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 35
La Ménitré	7 03	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	2 1
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 52	»	6 13	»	»
St-Clément	7 19	»	12 40	3 59	»	6 22	»	»
St-Martin	7 26	»	12 45	4 7	»	6 31	»	»
Saumur (arrivée)	7 39	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 24
— (départ)	7 46	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 29
Varennes	8 »	11 26	1 11	4 45	»	7 16	»	»
Port-Boulet	8 16	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 48
Langeais	8 57	11 56	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 14
Tours (arrivée)	9 42	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59		5 8	10 39
	soir	soir	soir	soir	soir	soir	matin	matin

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn. 1 2 3 matin	Direct 1 2 3 matin	Expr. 1 2 3 soir	Omn. 1 2 3 soir	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 2 3 matin	Mixte 1 2 3 matin	Expr. 1 2 3 matin
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 15	8 25	12 45	11 20
	soir	soir	matin	matin	matin	matin	matin	soir
Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 51	7 15	11 57	10 40	2 53
Langeais	6 21	9 30	2 10	5 46	8	12 40	11 35	3 30
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35	6 18	8 37	»	12 22	3 50
Varennes	7 3	10 19	»	6 29	8 49	»	12 39	»
Saumur (arrivée)	7 14	10 32	2 54	6 40	9 2	1 12	12 57	4 5
— (départ)	7 22	10 42	3	6 49	9 8	1 16	1 38	4 9
Saint-Martin	7 34	»	»	7 1	9 22	»	1 55	»
Saint-Clément	7 40	»	»	7 7	9 29	»	2 4	»
Les Rosiers	7 48	»	»	7 14	9 37	»	2 13	4 25
La Ménitré	7 59	11 13	3 25	7 24	9 47	1 36	2 28	4 32
Angers (arrivée)	8 41	11 53	3 54	8 6	10 36	1 58	3 29	4 57
Nantes (arrivée)	11 14		5 52		1 19	3 50	6 13	6 46
	soir	soir	matin	matin	soir	soir	soir	soir

LA FLÈCHE A SAUMUR

	matin	matin	soir		matin	soir	soir
La Flèche	7 20	10 35	4 5	Saumur	5 30	1 43	7 30
Clefs	7 35	10 56	4 20	Vivy	5 42	2 4	7 43
Baugé	7 52	11 23	4 37	Longué	5 54	2 26	7 55
Jumelles	8 6	11 42	4 49	Les Hayes	6 1	»	8 2
Les Hayes	8 10	»	4 53	Jumelles	6 6	2 48	8 7
Longué	8 21	12 1	5 3	Baugé	6 20	3 14	8 22
Vivy	8 32	12 24	5 16	Clefs	6 36	3 42	8 38
Saumur	8 45	12 40	5 29	La Flèche	6 49	4 »	8 50

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur *1893*

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,